

au bas de la page: *Vu et approuvé*. J'ai été saisi d'une telle honte que je ne puis vous l'exprimer. C'est ce que je mandai un jour à M. R., pensant que ma correspondance était commune entre vous; et puis je n'y ai plus pensé, comme il m'arrive ordinairement. Une affaire, si elle n'est pas importante, *tombe* pour ainsi dire de ma mémoire, et fait place à une autre. — Je vous répète que j'ai manqué en n'écrivant pas à vous pour cette suppression. Aujourd'hui je vous dis mon cas de conscience. Tirez-moi de là, si vous pouvez. Il m'en coûte beaucoup de me séparer de cet avant-propos dont la suppression fera (*sic*) tort à la 2^e édition; mais d'un autre côté, comment m'absoudre de la plus gauche vanité, si l'avis reparait? Sur mon honneur, je n'y vois goutte.

J'ai beaucoup ri du *haut prix payé* par ce pauvre M. R. Il faut que vous sachiez, Monsieur, que jamais il n'y a eu entre nous un seul mot dit dans ce sens. M. Baillot étant venu *ad hoc*, vous sentez bien que je pouvais tirer mes conclusions. Cependant je ne lui demandais pas un centime de plus que le prix fixé par mes enfants à Chambéry, un mois ou deux auparavant. M. Baillot ne fit pas la plus légère objection, pas le plus léger signe de surprise, ou d'espérance contraire. Il ne me répondit qu'en me présentant son obligation. J'y lu (ce qu'il ne m'avait point dit du tout) que l'acquiescement aurait lieu en quatre paiements partiels, de trois mois en trois mois. Je ne fis pas plus d'objection contre cette division qu'il ne m'en avait fait sur la somme totale. Enfin, Monsieur, je puis vous le dire au pié (*sic*) de la lettre, l'accord s'est fait sans parler.

Quant aux *Soirées de Saint-Petersbourg* et à la collection des OEuvres que m'a proposée M. R., c'est une autre affaire; il n'y a rien de décidé.

Mais puisque nous parlons argent, permettez, je vous prie, que je vous communique une idée. Rien n'est plus à nous